

DÉCLARATION LIMINAIRE

www.fnte.cgt.fr



CTR SCA du 23 juin 2022

Monsieur le directeur central, mesdames, messieurs

Pour commencer cette déclaration liminaire, je tiens à féliciter très chaleureusement mon camarade Frederic Mathieu pour la bagarre qu'il a menée et gagnée dans la 1^{er} circonscription d'Ille-et- Vilaine, afin de rejoindre l'Assemblée Nationale et de porter au plus haut niveau du pays les attentes et les espoirs de millions de salariés pour une vie plus digne et plus solidaire.

Quelle fierté pour la CGT, et encore plus pour la FNTÉ, de voir un de ses membres issus du monde du travail participer au débat démocratique et à la rédaction des lois qui vont régir notre pays dans les 5 années à venir.

Je ne doute pas de sa participation à la commission de défense afin d'apporter son expertise de terrain sur bon nombre de sujet. Mais bon nous verrons bien ...chaque chose en son temps...

Encore bravo à lui !!!

Pour cet avant dernier CTR SCA de la mandature, la CGT vous faire part de nouveau de l'inquiétude grandissante, lié à leur pouvoir d'achat, de bon nombre de personnels du SCA.

Les élections présidentielles et législatives ont vu ressortir les thématiques qui préoccupaient les Français, à savoir l'explosion des prix de l'énergie mais aussi celui des prix des produits de première nécessité. A la CGT nous reprenons notre slogan « **tout augmente sauf les salaires** ».

Nous réaffirmons donc ici la nécessité d'une augmentation conséquente du point d'indice ainsi que son indexation sur le coût de la vie.

Dans votre, dans notre nécessité de recrutement au sein du SCA pour les années à venir, au vu du nombre important de départ à la retraite, le problème du niveau d'embauche dans les métiers spécifiques est fortement posé.

Comment comptez-vous recruter et conserver des chargés et prévention, des frigoristes, des diéséliste ou d'autres métiers très spécifiques avec un niveau d'embauche inférieur à 1600 € net /mois ?

« On n'attire pas des mouches avec du vinaigre ».

Une discussion est ouverte sur les conducteurs tant aux niveau de leur statut que de leur rémunération. Comme elle vous l'a fait savoir depuis longtemps et confirmée lors de la dernière bilatérale, la CGT est prête à prendre toute sa place dans ce dialogue pour améliorer cette situation et rendre ce métier dont nous avons cruellement besoin le plus attractif possible

Les chargés de prévention restent aussi une de nos préoccupations majeures, tant actuellement dans certaines zones, comme le sud-est autour de Toulon, que dans les années à venir avec la nécessité de remplacer tous les départs en retraite.



263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 trav-etat@cgt.fr

CTR SCA du 23 juin 2022

Vous faites de la Qualité de Vie au Travail un de vos axes principaux d'amélioration, et pour la CGT c'est tant mieux, mais le rôle des chargés de prévention, de la Médecine du travail et plus largement des CHSCT doit être maintenu voire renforcé.

Quelle place pour les CHSCT lors des prochaines élections professionnelles de Décembre 2022 ?

Quel fonctionnement et avec quels moyens mis à disposition pour les petites structures ?

À la CGT nous ne pensons pas que les nouvelles formes de management remplaceront en matière de conditions de travail, les droits acquis par et pour les salariés.

La nécessité de donner à chacun la possibilité de s'occuper de son environnement, de son atelier, de son bureau, et de lui attribuer les moyens qui vont avec, fait partie depuis 1981 et les lois Auroux, d'une avancée notable que la CGT fera tout pour conserver.

La projection d'un SCA 2030 voire 2039 comme vous nous l'avez annoncé, ne doit pas masquer la réalité du moment.

L'embauche sous contrat d'un an renouvelable pendant 6 ans, qui est dans vos perspectives la principale source d'embauche, n'est pas attrayante pour bon nombre de salariés qualifiés.

De plus, nous allons encore cette année payer les marges frictionnelles alors même que nous sommes en sous-effectif dans certains secteurs.

Comment allons-nous augmenter notre résilience et notre capacité à soutenir les forces si nous baissions encore nos effectifs et si nous ne sommes pas en capacité de recruter dans les métiers les plus en tension ?

La nécessité d'embaucher l'ensemble des apprentis formés en interne et d'augmenter la capacité d'apprentissage reste une voix très intéressante.

Les passerelles OE à TSO, si elles deviennent plus souples, pourraient aussi nous permettre de garder quelques nouveaux salariés à statuts.

Pour conclure, si la CGT pense que l'avenir passe d'abord par le recrutement nécessaire de personnels et les salaires qui vont avec, nous souhaiterions aussi avoir des éléments sur les éventuels rachats d'établissement (certains ELoCA notamment) et sur leur financement.

Merci de votre écoute.

